



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bientôt un stade d'athlétisme couvert sur Saint-Brieuc Agglomération

Un accord consensuel

Une réunion de travail, entre le président de l'agglomération, les maires de Plérin et de Saint-Brieuc, s'est tenue au siège de Saint-Brieuc Agglomération, mercredi 27 janvier 2010 en matinée. Elle a débouché sur un accord. C'est à Saint-Brieuc, dans l'enceinte Hélène Boucher, que sera implanté le futur stade couvert de l'agglomération briochine.

Un petit rappel historique

- **Une inscription de dernière minute**

Dans le cadre du projet de territoire, l'inscription ultime de : « *l'étude de l'opportunité de couvrir le stade Léquier à Plérin* » avait suscité quelques discussions « passionnées » au cours du conseil d'agglomération du 26 février 2009.

- **Une volonté de longue date et un contexte favorable**

A posteriori, cette inscription a été le point de départ d'un projet plus ambitieux. Les raisons en sont les suivantes :

- La couverture du stade de Plérin a fait l'objet d'une étude par les différents services concernés. Cette étude a abouti à sa non faisabilité d'un point de vue technique et en matière de sécurité ;
- Dans le même temps, le projet d'un centre sportif incluant une piste couverte à Kerlann (Ille et Vilaine), retenu par la Région et inscrit au contrat de projet Etat-Région était remis en cause compte tenu de son coût ;
- Depuis plus de trente ans, l'athlétisme briochin a défendu plusieurs projets qui ont fait l'objet ou non de dossiers, de demandes, de début d'accords ;
- La situation actuelle mérite une réelle attention : l'utilisation du hall Rateau à Brézillet avec une piste devenue complètement obsolète et dangereuse ne pourra perdurer.
- La volonté politique du Conseil Régional de Bretagne de soutenir la construction d'un grand équipement sportif par département n'a pas encore trouvé réel écho en Côtes-d'Armor.

Ces différents éléments ont conduit au montage de deux dossiers sur l'agglomération ayant le même objet : un stade d'athlétisme couvert. Or, pour avoir des chances d'aboutir, un seul projet devait émerger sur notre territoire.

Une méthode qui fait ses preuves

- **Un objectif : retenir un seul site**

Lors de la réunion de rentrée des élus de Saint-Brieuc Agglomération qui s'est tenue le 3 septembre 2009 au centre aéré des Rosaires de Plérin, les élus ont convenu qu'il était inconcevable que deux projets cheminent en parallèle pour un même objet et un même territoire. Il fallait donc se donner la possibilité de faire un choix en amont.

Michel LESAGE, Président de l'agglomération, a proposé une méthode.

- **S'appuyer sur des experts**

Dans le cadre d'une étude comparative multi-critères :

- l'emprise foncière et les disponibilités en fonction de la taille du projet ;
- les accès, intra agglomération pour l'usage quotidien et extra agglomération pour les utilisations ponctuelles compétitives ;
- les stationnements ;
- les besoins des différents utilisateurs : scolaires, associations, pratiques de loisir ou de compétition ;
- la proximité d'autres équipements complémentaires ;
- la proximité des populations, des scolaires ;

il a été décidé de s'appuyer sur un groupe d'experts.

Le pilotage du groupe a été confié à une personnalité bretonne reconnue dans le domaine du sport et de l'athlétisme pour non seulement ses compétences techniques mais aussi sa rigueur, et son objectivité. Robert POIRIER a été, entre autres, athlète olympique, président du CROS Bretagne, Directeur de la faculté des sports de Rennes, Directeur technique national de la fédération française d'athlétisme. Il a mené l'étude dans les temps qui lui étaient impartis, entouré d'un groupe.

Le groupe était constitué de :

- M. Le Pesq, directeur du conseil en architecture et urbanisme (CAUE) ;
- M. Paugam, président de la ligue d'athlétisme de Bretagne ;
- M. Le Maitre, président du comité départemental 22 d'athlétisme ;
- M. Ruel, référent infrastructures ligue d'athlétisme de Bretagne ;
- M. Coquand, directeur régional adjoint jeunesse et sports (ex-DRJS).

Le groupe a travaillé avec l'assistance administrative des services de l'agglomération. Il a rencontré les porteurs des deux projets. Il a visité les lieux. Il s'est appuyé sur des données urbanistiques, des éléments chiffrés, des potentialités.

- **Présenter les conclusions en groupe restreint**

Les maires concernés, Bruno JONCOUR et Ronan KERDRAON, accompagnés de référents de leur commune, à l'invitation du président de l'agglomération, ont assisté, en groupe restreint, à la présentation des conclusions de l'étude par Robert POIRIER. Cette séance s'est tenue au siège de l'agglomération.

Une ambition partagée

Au-delà de l'accord formel de l'implantation d'un stade couvert à Hélène Boucher, il est important de noter l'esprit dans lequel cet accord intervient.

Les élus ont débattu sur l'ambition que l'on souhaitait donner à ce projet.

Le cahier des charges succinct de l'étude technique avait laissé la porte ouverte en prévoyant plusieurs niveaux d'équipements :

- niveau local (accueil prioritaire d'une utilisation quotidienne par les scolaires et les sportifs du territoire) ;
- niveau départemental avec l'ouverture sur l'animation sportive départementale ;
- niveau régional voire national, avec un important rayonnement extérieur (événement, compétition).

Les élus veulent porter le projet d'équipement d'envergure régionale, voire nationale. Ce stade sera proposé au Conseil régional dans le cadre de sa politique de soutien d'un grand équipement par département.

Ce niveau confère logiquement la maîtrise d'ouvrage à Saint-Brieuc Agglomération dans le cadre de sa compétence « *construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* ».

Une démarche collective

Autour de ce projet, l'accord unanime animé d'une ambition collective partagée marque un nouveau pas dans la démarche de construction de l'intercommunalité. D'une idée pratique locale, grâce à une saine émulation, un travail rigoureux, une méthode simple et efficace, un espace d'échanges et de discussion, le territoire affiche autour d'une ambition, une démarche collective pour permettre de positionner ce projet au niveau souhaité. En clair, tous se sont mis d'accord pour permettre à ce projet d'aboutir dans les meilleures conditions.

Les élus ont également insisté sur le fait que cet équipement serait le stade de tous, de tout un territoire, et de tous les acteurs de l'athlétisme de l'agglomération et du département. Un beau message aux acteurs de l'athlétisme local, notamment briochins, plérinais, langueusiens, pour les inciter à mieux travailler ensemble.

Prochaine étape du projet : le tour de table financier pour rechercher les partenaires qui soutiendront l'ambition de Saint-Brieuc Agglomération.

Quelques chiffres

Saint-Brieuc Agglomération, terre de pratique de l'athlétisme affiche :

- Des clubs actifs et performants qui forment et accompagnent les jeunes autour d'une vie associative très riche ;
- Plus du quart des 2 200 licenciés au niveau départemental ;
- Un potentiel de 15 000 pratiquants scolaires (primaires et secondaires),
- Auquel s'ajoutent 5 000 étudiants (dont les étudiants STAPS) ;
- Des championnes de niveau mondial : Maryvonne DUPUREUR, vice-championne olympique à Tokyo en 1964, Marie Pierre DUROS, championne du monde en salle sur 3000m en 1991 qui ont su se mettre au service des jeunes après leur carrière sportive ;
- 3 pistes découvertes ;
- des organisations et événements sportifs de qualité et reconnus.

C'est bien cette activité, cette énergie du territoire qui sont les moteurs du projet de stade couvert.